

Réf: Dossier 276022

Avis de constitution

SOCIETE « ALLAMOUA IVOIRE PROJET » en abrégé « AIP »

Siège ABIDJAN, COMMUNE DE BINGERVILLE,
QUARTIER DEUX PANNEAUX, CITE DU BONHEUR, VILLA N°
320., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 22/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALLAMOUA IVOIRE PROJET » en
abrégé « AIP »

Objet : TRANSPORT INTERNATIONAL - GESTION
IMMOBILIERE - ETUDE ET GESTION DE PROJETS -
IMPORT-EXPORT - LOCATION-VENTE D'
EQUIPEMENTS DIVERS - PRESTATIONS DIVERSES ;
TRANSPORT PUBLIC DE MARCHANDISES.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COMMUNE DE BINGERVILLE,
QUARTIER DEUX PANNEAUX, CITE DU BONHEUR, VILLA N°
320., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KOUADIO KOUAKOU ARTHUR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00075 du 08/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01032/GTCA/RC/2024 du 08/01/2024

Pour Avis

Le CEPICI

